



Le porte-parole du conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a abdiqué à la demande de la Fédération des barreaux haïtiens (FBH) en démissionnant, a appris Haïti Press Network.

Me Néhémie Joseph, qui est retourné à ses anciennes fonctions comme bâtonnier de l'ordre des avocats des Gonaïves, déclare attendre d'autres consignes de la FBH.

Jeudi, la Fédération des Barreaux Haïtiens (FBH) avait appelé Me Néhémie Joseph à laisser le conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ). Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince Me Carlos Hercule avait expliqué que cette décision est prise suite au refus du président du CSPJ Me Arnel Alexis d'annuler le choix des 3 membres soumis à l'exécutif qui devraient représenter le CSPJ au Conseil électoral permanent.

Entre temps, le porte-parole de la présidence M. Lucien Jura avait laissé entendre jeudi que l'exécutif pourrait former le conseil électoral permanent sans la représentation du pouvoir législatif, si ce dernier ne respecte pas l'ultimatum de 8 jours qu'il lui est accordé pour choisir ses représentants.